

Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation

Communiqué de presse

Paris le 2 mai 2019

« La Fromagerie Alpine » Informations complémentaires sur les fromages au lait cru concernés par le rappel

Les enquêtes de traçabilité menées par les services de contrôle de l'alimentation des Directions départementales de la protection des populations ont permis de préciser certaines présentations ou dénominations commerciales des fromages au lait cru produits par l'entreprise « La Fromagerie Alpine » et qui font actuellement l'objet d'une procédure de rappel.

Sont concernés :

1- Des Saint-Félicien ou des Saint-Marcellin produits par « La Fromagerie Alpine » mais commercialisés parmi d'autres fromages dans des plateaux. Ces plateaux de fromage portent sur leur emballage, l'un des 4 numéros d'agrément suivant :

FR 35 068 004 CE, FR 59 343 030 CE, FR 63 113 081 CE, FR 84 007 011 CE.

2- Des fromages produits et commercialisés par « La Fromagerie Alpine » sous les dénominations de « Romans de Romans », de « Tomme / Sac de Vigneron », ou d'« assortiment de fromages de vaches » tous trois portant le numéro d'agrément : FR 26 281 001 CE.

3- Des Saint-Félicien ou des Saint-Marcellin produits par « La Fromagerie Alpine » et portant le numéro d'agrément : FR 26 281 001 CE mais commercialisés sous la marque SEILLAC.

Les enseignes ayant distribué ces produits sont tenues d'informer leurs clients. Des affichettes sont notamment apposées sur les points de vente concernés. **En cas de doute, les consommateurs peuvent se renseigner auprès des responsables du rayon ou du magasin pour savoir si le produit acheté est concerné par l'alerte.**

Il est rappelé que les investigations portant sur 13 cas pédiatriques de syndrome hémolytique et urémique (SHU) survenus depuis le 21 Mars 2019, avaient conduit ce samedi 27 avril les autorités sanitaires à procéder au rappel de tous les lots de Saint-Félicien et Saint-Marcellin fabriqués par « La Fromagerie Alpine ». Les nouveaux éléments de traçabilité recueillis justifient un complément d'information des consommateurs sur la présentation ou la dénomination des fromages rappelés dont la liste complétée figure en annexe.

Les investigations épidémiologiques, microbiologiques et de traçabilité alimentaire se poursuivent pour déterminer la source exacte d'infection des différents cas par *Escherichia coli* de type O26.

La bactérie *E. coli* est naturellement présente parmi la microflore digestive de l'Homme et des animaux à sang chaud. Certaines souches d'*E. coli* sont pathogènes, et peuvent être responsables chez l'Homme de troubles variés allant d'une diarrhée bénigne à des formes plus graves comme des diarrhées hémorragiques ou des atteintes rénales sévères comme le SHU, principalement chez le jeune enfant.

Il est demandé aux personnes qui détiendraient les fromages concernés de ne pas les consommer – **et plus particulièrement aux jeunes enfants, aux femmes enceintes, aux personnes immunodéprimées et aux personnes âgées** - et de les rapporter au point de vente où ils ont été achetés.

De façon générale, il est rappelé que la consommation de lait cru ou de fromages au lait cru peut présenter un risque important d'infection bactérienne chez l'enfant, surtout pour les moins de 5 ans. Ce risque particulier diminue avec l'âge jusqu'à 15 ans où il rejoint la normale d'après les données scientifiques.

Les enfants de moins de 5 ans ne doivent donc en aucun cas consommer ces produits. Les cas répertoriés ces dernières années confirment la sensibilité particulière de cette tranche d'âge chez laquelle les symptômes peuvent être dramatiques.

Les qualités nutritionnelles de ce type de produits, récemment soulignées par l'Inra, ne doivent en aucun cas occulter le risque sanitaire pour les jeunes enfants.

Les personnes qui en auraient consommé et qui présenteraient des symptômes de type diarrhées, douleurs abdominales ou vomissements doivent consulter, au plus vite, leur médecin traitant en mentionnant cette consommation et le lien possible avec la bactérie *Escherichia coli*.

En l'absence de symptôme dans les 10 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin.

Plus d'information sur les SHU et sur la bactérie *Escherichia coli* :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/article/syndrome-hemolytique-et-uremique-shu>

<http://invs.santepubliquefrance.fr/fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Risques-infectieux-d-origine-alimentaire/Syndrome-hemolytique-et-uremique>

<https://www.anses.fr/fr/content/les-escherichia-coli-ent%C3%A9roh%C3%A9morrhagiques-ehc>

<https://agriculture.gouv.fr/ecoli-quest-ce-que-cest>

Contacts presse

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation : 01 49 55 60 11 -

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

ANNEXE : Liste des fromages concernés par les mesures de rappel au 02/05/19

Pour tous les produits - Distribution = France entière

A- Produits initialement visés dans le communiqué de presse du 27 avril 2019

Marque sanitaire (estampille) : FR 26 281 001 CE

Dénomination des produits : SAINT- FELICIEN et SAINT MARCELLIN

Présentation : fromage entier de 180g (Saint-Félicien) / 80g (Saint Marcellin)

Lots : tous les lots de I 032 à I 116

Marques commerciales : FROMAGERIE ALPINE, CARREFOUR, REFLET DE FRANCE, LECLERC, LIDL, AUCHAN, ROCHAMBEAU, PRINCE DES BOIS, SONNAILLES ET PREALPIN

Distribution : France entière

B- Produits concernés par les informations complémentaires du 2 mai 2019

1- Fromages commercialisés sous forme de « plateaux de fromages »

Marque sanitaire (estampille) : FR 35 068 004 CE

Dénomination des produits : assortiment de 5 fromages Nos régions ont du talent 780g

Présentation : plateau verre de plusieurs fromages entiers et/ou découpés

Lots : 971960, 973333, 975080, 975399, 975425, 975427, 975448, 976502, 976530, 976547, 977823, 977829, 978218, 979002

Présentation : plateau de plusieurs fromages entiers et/ou découpés

Marque commerciale : NOS REGIONS ONT DU TALENT

Marque sanitaire (estampille) FR 59 343 030 CE

Dénomination des produits : CAVE DU GOURMET 5 FROMAGES 610G CAVE

Présentation : plateau de plusieurs fromages entiers et/ou découpés

Lots : DLC du 30/03/2019 au 05/05/2019

Marque commerciales : aucune

Marque sanitaire (estampille) FR 59 343 030 CE

Dénomination des produits : CAVE DU GOURMET 6 FROMAGES

Présentation : plateau de plusieurs fromages entiers et/ou découpés

Lots : DLC du 23/03/2019 au 03/05/2019

Marque commerciale : aucune

Marque sanitaire (estampille) : FR 59 343 030 CE

Dénomination des produits : PLATEAU ARDOISE 13 FROMAGES AFFINEUR

Présentation : plateau de plusieurs fromages entiers et/ou découpés

Lots : DLC du 13/04/2019 au 22/04/2019

Marque commerciale : aucune

Marque sanitaire (estampille) : FR 59 343 030 CE

Dénomination des produits : PLATEAU 5 FROMAGES ARDOISE GOURMET 610G

Présentation : plateau de plusieurs fromages entiers et/ou découpés

Lots : DLC du 26/04/2019 au 13/05/2019

Marque commerciale : aucune

Marque sanitaire (estampille) : FR 63 113 081 CE
Dénomination des produits : 6608- Assortiment 6 fromages
Présentation : plateau de plusieurs fromages entiers et découpés
Lot : 00000011, 00000071, 00000081, 00000091, 00000141, 00000151, 00000161, 00000165, 111, 121, 131, 151.
Marques commerciales : MONOPRIX GOURMET

Marque sanitaire (estampille) : FR 63 113 081 CE
Dénomination des produits : 6628- Assortiment 6 fromages
Présentation : plateau de plusieurs fromages entiers et découpés
Lot : 00000161
Marque commerciale : SERVICES COMPRIS

Marque sanitaire (estampille) : FR 63 113 081 CE
Dénomination des produits : 6665- Assortiment de fromages - Plateau NORD
Présentation : plateau de plusieurs fromages entiers et/ou découpés
Lot : 00000083, 00000091, 00000143, 00000151, 00000161, 00000174, 11, 113, 123, 133, 73.
Marque commerciale : SERVICES COMPRIS

Marque sanitaire (estampille) : FR 63 113 081 CE
Dénomination des produits : 6612 – Assortiment de fromages - Plateau MIRABELLA
Présentation : plateau de plusieurs fromages entiers et découpés
Lot : 00000085, 112, 121.
Marque commerciale : SERVICES COMPRIS

Marque sanitaire (estampille) : FR 63 113 081 CE
Dénomination des produits : 6666- Assortiment de fromages -Plateau EST
Présentation : plateau de plusieurs fromages entiers et découpés
Lot : 00000083, 00000091, 00000143, 00000151, 00000161, 00000174, 11, 113, 123, 133, 73.
Marque commerciale : SERVICES COMPRIS

Marque sanitaire (estampille) : FR 84 007 011 CE
Dénomination des produits :
SAINT MARCELLIN X 2 / SAINT-FELICIEN
SAINT MARCELLIN X1 / BOUCHON X2 / BARQUETTE
SAINT MARCELLIN X1 / PELARDON X1
SAINT-FELICIEN X1 / BARQUETTE BOIS
SAINT-FELICIEN 180G / BARQUETTE - LEADER PRICE
PLATEAU DES TRADITIONS FROMAGERES
PLATEAU CONNAISSEUR 4 FROMAGES
PLATEAU SELECTION CREMIER
PLATEAU ARDOISE
PLATEAU ARDOISE 750G
SAINT- FELICIEN 180G / BARQUETTE – CASINO
SAINT MARCELLIN X2 160G / BARQUETTE – CASINO
Présentation : plateau ou barquette de plusieurs fromages entiers et/ou découpés
Lots : Tous les lots et toutes DLC
Marques commerciales : Pas de marque (à l'exception des barquettes casino et leader price)

2- Fromages commercialisés sous les dénominations de « Romans de Romans », de « Tomme/sac de Vigneron » ou d' « assortiment de fromages de vache »

Marque sanitaire (estampille) : FR 26 281 001 CE
Dénomination des produits : Romans de Romans
Présentation : fromage entier de 200 g quelle que soit l'unité de vente
Totalité des lots I 032, emballés le 1^{er} février 2019 à I 116, emballés le 26 avril 2019
Marque commerciale : LA FROMAGERIE ALPINE

Marque sanitaire (estampille) : FR 26 281 001 CE
Dénomination des produits : Tomme de Vigneron
Présentation : fromage entier de 60g quelle que soit l'unité de vente
Totalité des lots I 032, emballés le 1^{er} février 2019 à I 116, emballés le 26 avril 2019
Marque commerciale : LA FROMAGERIE ALPINE

Marque sanitaire (estampille) : FR 26 281 001 CE
Dénomination des produits : Le Sac du Vigneron
Présentation : fromages de vache au lait cru conditionnés en 1 kilogramme
Totalité des lots I 032, emballés le 1^{er} février 2019 à I 116, emballés le 26 avril 2019
Marque commerciale : LA FROMAGERIE ALPINE

Marque sanitaire (estampille) : FR 26 281 001 CE
Dénomination des produits : Assortiment de fromages de vache
Présentation : fromages au lait cru conditionnés en seau de 1 kilo
Totalité des lots I 032 à I 116
Marque commerciale : LA FROMAGERIE ALPINE

3- Fromages commercialisés sous la marque SEILLAC

Marque sanitaire (estampille) : FR 26 281 001 CE
Dénomination des produits : SAINT MARCELLIN IGP SEILLAC L.C.50% 80G
Lots : DLC du 16/03/2019 au 09/06/2019
Marque commerciale : SEILLAC

Marque sanitaire (estampille) : FR 26.281.001 CE
Dénomination des produits : SAINT FELICIEN SEILLAC L.C.60% 180G
Lots : DLC du 16/03/2019 au 09/06/2019
Marque commerciale : SEILLAC

Marque sanitaire (estampille) : FR 26.281.001 CE
Dénomination des produits : ST MARCELLIN COUP.IGP LC.20% 80G F.NEIGES
Présentation :
Lots : DLC du 31/03/2019 au 09/06/2019
Marque commerciale : SEILLAC

Marque sanitaire (estampille) : FR 26.281.001 CE
Dénomination des produits : ST FELICIEN COUP.LC.25% 180G F.NEIGES
Présentation :
Lots : DLC du 24/03/2019 au 07/06/2019
Marque commerciale : SEILLAC